

LE MADAWASKA

J.-G. BOUCHNER, éditeur-proprétaire

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

Rédigé en collaboration.

LA VRAIE CAUSE DE LA CHUTE DE M. KING

M. Henri Bourassa dans un de ses récents discours a établi bien clairement la véritable cause de la chute du gouvernement King. Ce sont des hommes politiques de la trempe de M. Bourassa qu'il faut écouter de ces temps-ci alors que plus d'un politicien cherche à embrouiller les cartes. C'est ce qui faisait dire à M. Thomas Poulain, rédacteur de "l'Action Catholique", dans un récent premier Québec, que "les hommes politiques s'adressent à l'intelligence des électeurs et leur demandent de juger moyennant raison, les causes qu'ils présentent. Les politiciens experts en magie blanche, (genre Doucet) s'adressent surtout à l'imagination. Grâce à leurs multiples jeux de ficelles, à leurs gestes éblouissants, ils ne cessent de faire passer devant nous des canards, des pigeons, et de multiples objets qui rentrent dans le néant aussi que la lumière se fait, ou que le décor organisé manque."

M. Bourassa est classé parmi les meilleurs hommes politiques que le Canada ait jamais eus. Aussi c'est en toute confiance que nous reproduisons le passage d'un de ses discours dans lequel il explique nettement la question des écoles de l'Alberta.

La cause véritable de la chute du gouvernement King, la cause cachée que M. Meighen ne voudra pas indiquer, c'est la question des écoles de l'Alberta.

Le gouvernement King était décidé à rendre justice aux minorités. Quand l'Alberta a demandé au gouvernement fédéral de lui remettre ses ressources naturelles, M. Bourassa, dans un discours en Chambre, a rappelé à M. King la clause d'une loi, vieille de cinquante ans, établissant, à même le revenu de la vente des terres publiques des provinces de l'Ouest une réserve scolaire en faveur de la minorité. Cette clause de protection devait être ajoutée au contrat que le gouvernement fédéral allait passer avec le gouvernement albertain. C'était la simple justice.

En 1905, lors de la constitution des deux nouvelles provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, ayant à tenir tête à toute une campagne de fanatisme, M. Bourassa, qui était alors député de la belle, avait réussi, avec un groupe d'amis conservateurs et libéraux, après une lutte de trois mois au parlement, à conserver une partie des droits de la minorité catholique de ces deux provinces nouvelles. Il ne fallait pas, en remettant à l'Alberta ses terres publiques, négliger de garantir à la minorité le peu de droits qu'on lui avait laissés en 1905.

La clause fut acceptée et il y a quelques mois par M. King et par M. Brownlee, premier ministre de l'Alberta. Celui-ci présenta un bill en conséquence à la législature de sa province. Le bill fut voté en première et en deuxième lecture. Il ne restait plus que la formalité de la troisième lecture, quand les journaux orangistes, dirigés par des partisans de M. Meighen et de M. Patenaude, commencèrent une campagne de fanatisme, disant, entre autres choses, que Bourassa voulait faire la loi aux provinces anglaises.

M. Brownlee revint à Ottawa et demanda de retrancher la clause protégeant la minorité catholique. M. King ne voulut pas accepter. M. Bourassa non plus.

C'est à partir de ce moment que l'aile orangiste du parti conservateur a juré la mort du gouvernement. Mais comme il fallait cacher le vrai motif, on a soulevé la question des douanes et il en est résulté l'enquête que l'on sait.

(Le Devoir)

SOMMES-NOUS AVEUGLES OU AVACHIS?

Les échos d'une lutte électorale relèguent toujours dans l'ombre des questions autrement plus importantes, même au point de vue pécuniaire, que l'enjeu d'une élection. Par exemple, des unilingues viennent sous notre nez et souvent au grand inconvénient du public, remplir des fonctions qui appartiendraient aux bilingues. Nous tolérons sans protestations des employés de chemin de fer unilingues à Edmundston, à la Rivière Verte, à St-Léonard, au Grand Sault et ailleurs: Un seul emploi est réservé à nos concitoyens, celui de porteur d'eau et le scieur de bois.

Une armée de commis voyageurs de langue anglaise vient chaque jour importuner nos marchands. Ceux-ci subsistent grâce à une clientèle française. Ils s'imposent des sacrifices pour l'éducation de leurs enfants. Une fois instruits et munis de la connaissance de deux langues, ces jeunes gens ne savent où se placer; toutes les places sont prises. Non... il y a toujours le chemin des Etats-Unis. Que quelques marchands éconduisent un commis voyageur unilingue et voilà une carrière ouverte à leurs propres enfants et à leurs compatriotes.

Sans doute, une campagne en faveur d'une juste distribution des emplois publics et commerciaux ne sourirait pas à notre candidat conservateur, mais cela servirait de leçon aux politiciens qui ont encore une fois, malgré les avertissements réitérés de la presse acadienne, oublié que les comtés de Restigouche-Madawaska sont français.

G. N. TRICOCHÉ

VARIETES

ECONOMIE ET AVARICE

Le gouvernement des Etats-Unis a publié, il y a quelques temps, une petite brochure, intitulée "How Other People get Ahead." On y voit des définitions dignes de remarque, sinon d'une admiration sans bornes. L'avare, selon cet essai, est l'homme qui, sur chaque piastre, met de côté 60 sous, consacre 37 sous à sa nourriture et entretien, et 3 sous à ses amusements, son éducation et ses dons. Le prodigue est celui qui ne fait pas d'épargne — naturellement. Quand à l'économiste, il ne sait rien d'avoir de dissimulé en ce qui concerne ce dernier. Mais est-il juste de qualifier d'avare l'homme réussissant à mettre à la banque 60 sous sur chaque piastre? L'avare n'est pas tant constitué, croyons-nous, par une épargne excessive que par une stupidité et sordide disposition à amasser l'or pour le plaisir de le compter et le contempler. Si un individu épargne avec ardeur, même en s'imposant des privations, c'est une personne parfaitement estimable dans le cas où son action a un but logique — par exemple amasser pour ses descendants. Toutefois, et quoi qu'il en soit, il serait peut-être plus juste de regarder comme un phénomène la personne épargnant 60 sous par piastre, car il faudrait sans doute

un homme plus patient et plus perspicace que Diogène pour la découvrir. Un mauvais plaisant disait: "Peut-être que le gouvernement américain voudra bien nous présenter quelques uns de ces spécimens pour nous prouver qu'ils ont échappé soit au marchand de charbon, soit au percepteur!" On a donné souvent des exemples de budget familial, mais quelques uns sont réellement peu recommandables, car les amusements et les cadeaux aux amis et connaissances y jouent un trop grand rôle. Le type le plus généralement admis est celui qui répartit un revenu mensuel de 150 piastres ainsi qu'il suit: Nourriture et entretien: 60; loyer: 38; assurance: 10; épargne: 12; divers: 30.—Ceci lorsque la famille consiste en deux personnes. S'il y a deux enfants, par exemple, l'épargne tombe à 4 piastres, l'assurance est diminuée de moitié; les divers descendent à 25; en revanche l'entretien et l'alimentation montent à 78, tandis que le loyer reste stationnaire.

Il sera bien intéressant de déterminer, par une enquête, dans quelles proportions ce budget théorique existe en pratique dans une famille ayant un revenu de 150 piastres par mois...

George Nestler Tricoché.

Billet du Jeudi

M. DOUCET MENTAIT-IL?

Je me glissais nonchalamment les pieds sur les précieuses trottoirs de la municipalité, songeant aux malaises que doit ressentir un estomac trop rempli de bleuets, lorsque je replois une tape formidable sur l'omoplate, en même temps que j'entends ce mot populaire entre tous: Assommé!

Un demi tour à gauche me permit de reconnaître l'ami Zool qui se tord de rire en même temps qu'il tord dans sa main droite le journal tory de Montréal, le "Star".

—Mais qu'as-tu, lui dis-je, à rire autant pour une petite tape sur ce qui viens de me causer?

—Peur? ce n'est pas moi qui fais des peurs, c'est Doucet! N'as-tu pas encore lu le rapport de l'enquête d'Her, sur le gros scandale du "Margaret"? Je t'assure que j'aime mieux être dans mes culottes de coton "smugglées" que dans les culottes d'Edwards, qui ont ensuite tué vingt-deux personnes qu'il n'y a que les journaux rouges qui trouvent que l'ancien député de Kent (titre qu'il devrait conserver jusqu'à sa mort) est menteur.

Et je lis cette manchette en caractères gras: "Not One Scrap of Evidence to Support Doucet Charges, Says Government Counsel." N'en pouvant croire mes yeux, je restais joyeux.

—Dis donc qu'il n'est pas menteur, maintenant que l'organe le plus conservateur du pays le dit clairement. Je te le disais bien que toute cette histoire n'était qu'une affaire montée pour essayer de couler Lapointe et Bureau, deux honnêtes hommes, et pour briser le bloc de Québec.

Admettre à Zool que Doucet avait menti, c'était lui dire que moi-même j'avais menti, que

j'avais salement calomnié deux hommes publics de ma race, car la petite histoire à Doucet, je l'avais répandue moi-même, parmi mes amis, dans ma famille, chez mes voisins.

Ma confiance en le député de Kent, était illimitée; j'ai toujours cru qu'il avait beaucoup de front, mais je suis encore convaincu qu'il n'a pas assez de toupet pour monter une telle histoire.

—Ecoute Zool, que je finis par lui dire, laisse-moi te faire une confidence: un homme peut ne pas dire la vérité sans être menteur, n'est-ce pas? C'est mon cas, comme c'est celui de l'ex-député de Kent. Ses chefs, M. Meighen en tête, lui ont représenté comme vraie une histoire fautive des plus scandaleuses. Sa franchise personnelle ne lui permettait pas de soupçonner la fausseté. Meighen et ses amis ont menti à Doucet; celui-ci a trompé les auditeurs qui l'ont écouté et les lecteurs qui ont lu les rapports de ses discours; je suis un de ces derniers et j'ai moi-même trompé tous ceux à qui j'ai raconté cette vilaine histoire. Les menteurs ce sont Meighen et ses amis, genre Edwards, qui ont imaginé cette ignominieuse calomnie.

C'est l'opinion que j'en ai maintenant et, mille tonnerres d'un chien, je la partage je la partage; je la partagerai au jour du 14 septembre alors que j'aurai l'occasion de me venger du coup que viennent de nous faire, à nous les vieux supporteurs de la vraie politique conservatrice, ce Meighen et ses lieutenants. Cette année, mon vieux Zool, je vote rouge.

—Hourra, hurra Zool, en voilà un de tourné.

KONVAINKU.

DES VACHES ENRAGEES

Montréal, 11.—Cinq vaches appartenant à l'Institut des Sourds et Muets sont mortes en l'espace de quarante-huit heures. On croit qu'elles ont succombé à la rage. Ces bêtes avaient été mordues il y a trois semaines par un chien malade.

Il est beau d'aimer une race étrangère, mais il est laid de l'aimer plus que la sienne. Puisse-nous porter l'amour de nos concitoyens de langue anglaise jusqu'à imiter l'exemple qu'ils nous donnent en se soutenant mutuellement.

VERAX.

LES TRAVAUX DU DEVELOPPEMENT DU GRAND SAULT SONT OFFICIELLEMENT COMMENCES

Des milliers de personnes assistent à l'ouverture officielle mardi dernier. — Plusieurs discours par le Lieutenant-Gouverneur Todd, l'hon. J.-B.-M. Baxter, R. Fellows, A.-R. Graustein, l'hon. R.-J. Marion, etc.

M. D.-J. COLLINS PRESIDE L'ASSEMBLEE

Grand-Falls, N.-B., 11.—D. N. C.—Les travaux de développement des chutes sont officiellement commencés à Grand-Sault. A cette occasion une grande démonstration a eu lieu mardi der-

nier, laquelle a attiré des milliers d'étrangers de toutes les parties de la province et de l'Etat du Maine.

Plusieurs personnages importants étaient présents à la grande assemblée qui eut lieu dans l'après-midi. Un train spécial avait amené les officiels du gouvernement provincial et un grand nombre d'excursionnistes. De nombreux discours furent prononcés. Tous les orateurs démontrèrent l'importance du développement de l'énergie électrique des chutes de Grand Sault. Aucun discours n'eut un cachet politique, ce qui était à craindre au cours de la campagne électorale que nous traversons.

Les orateurs qui ont parlé à cette réunion sont: le lieutenant-gouverneur Todd, le premier ministre Baxter, M. A.R. Craustein, président de l'International Paper Company, M. Raymond Fellows, procureur général de l'Etat du Maine, l'hon. Dr. R. J. Marion, ministre des Postes, l'hon. G. B. Collins, président de l'Assemblée, l'hon. F. R. Heartz, lieutenant-gouverneur de l'Etat du Prince-Edouard, et un nombre des invités d'honneur.

Lorsque les discours furent terminés l'hon. M. Baxter pressa le bouton qui fit partir la première mine, donnant ainsi le signal du commencement des travaux.

HISTORIQUE

La rivière St-Jean est le plus grand cours d'eau dans les provinces maritimes. C'est une rivière internationale qui prend sa source dans l'Etat du Maine, établissant la frontière entre les deux pays sur une partie de son parcours, et qui se déverse dans la baie de Fundy.

Les chutes du Grand Sault sont la principale source d'énergie. La partie nord-est des chutes appartenait autrefois au gouvernement du Canada qui les utilisait pour fins militaires. En 1894, la Grand Falls Water Power and Boom Co., acquit les intérêts du gouvernement. En 1905 une compagnie rivale, la Grand Falls Power Company acquit les droits de la rive sud-ouest. En 1912, la compagnie Grand Falls Co., fut formée et acheta les droits des deux compagnies rivales.

Quelques années après l'International Paper Company obtint les deux-tiers des intérêts de la Grand-Falls Company, ce qui pour un temps assura le développement des chutes. La Grande Guerre survint; la crise générale et la dépression des affaires retardèrent de nouveau tout travail de développement. A ces difficultés s'ajoutaient celles qu'offraient les cinq différents groupes politiques avec qui il fallait négocier: le Dominion du Canada, les Etats Unis, la province du Nouveau-Brunswick et Québec, et l'Etat du Maine.

Toutes ces difficultés ont maintenant été surmontées après des années de travail, et l'International Joint Commission est maintenant prête à commencer les travaux.

La Saint-John River Power Company qui actuellement travaille au développement de l'énergie du Grand Sault est une compagnie organisée cette année et dont les actions communes sont la propriété de l'International Paper Company. L'ont se propose de développer immédiatement 60,000 chevaux-vapeurs. Une partie de cette énergie est réservée pour l'usage de l'industrie en général dans la province. La balance sera utilisée pour les pulperies de l'International et de la Cie Fraser.

M. F. BLANCHARD EST CHOISI A L'UNANIMITE

L'ex-shérif de Restigouche est le candidat libéral de Madawaska-Restigouche. — Choisi par une convention de plus de cent délégués. — Près de cinq cent personnes acclament M. Blanchard, au théâtre Star, vendredi dernier.

PLUSIEURS DISCOURS

La convention libérale a eu lieu vendredi dernier à Edmundston. Cinquante délégués de Restigouche sont venus se joindre aux représentants des différents paroisses du comté de Madawaska, pour faire le choix du candidat libéral. La rumeur voulait que le candidat serait probablement de Madawaska. L'on mentionnait le Dr Laporte et l'hon. J. E. Michaud.

Le choix unanime fut M. F. Blanchard, ancien shérif de comté de Restigouche.

Le Dr P. H. Laporte présida l'assemblée conjointement avec M. John Harquail de Campbellton. Sur l'estrade l'on remarquait M. F. Blanchard, M. Pius Michaud, l'hon. J. E. Michaud, Dr L. J. Violette, M. Anslow du Graphic de Campbellton, Dr P. C. Laporte de Clair, MM. J. B. LeGer, Deguisé de Kedgewick, Dr Marchand de St-Quentin, l'avocat McKenzie et l'avocat T. E. Hébert de Campbellton, MM. St-Laurent, Gorayeb, etc.

Le premier orateur fut M. Pius Michaud. Il sédit la victoire de M. Blanchard et demanda à tous ses bons vieux amis de supporter le nouveau candidat comme ils l'ont fait pour lui-même. Il met les électeurs en garde contre les cabales honteuses. M. Michaud parle en anglais et en français.

M. McKenzie, avocat brillant de Campbellton, s'excuse de ne pouvoir parler en français. Il déclare qu'il y a de la dissension dans le comté de Restigouche contre M. Culligan, dont les parents ont toutes les positions du comté: son frère a une licence, son beau-frère est garde-chasse, et tous ses cousins ont une position du gouvernement.

Même ses propres chevaux ont été les premiers employés à la construction des chemins. Le motto de M. Culligan est "I want it all". M. McKenzie est tellement confiant dans le résultat de la prochaine élection qu'il assure l'auditoire que M. Culligan sera battu même dans Restigouche. Il n'en dépendra que des électeurs du Madawaska pour lui faire perdre son dépôt.

L'hon. J. E. Michaud a prononcé un magnifique discours en faveur du nouveau candidat et du gouvernement King. Il a expliqué le programme du parti libéral et la question constitutionnelle qui est dans cette lutte le point important. Il résume ce qu'a fait le gouvernement libéral: diminution de la taxe sur les autos, diminution de la taxe sur le revenu — 2000 personnes ont été exemptées de cette taxe au N.-B., cette année — diminution de la taxe de vente, diminution des droits de poste, abolition de la taxe sur les reçus et sur les chèques de cinq dollars et moins, diminution

Suite à la page 6